



Le Dominiquois

Journal mensuel de Saint-Dominique

SOMMAIRE

Municipalité de Saint-Dominique.....	p. 2
Meubles Bernard Tanguay.....	p. 3
Procès-verbal (résumé).....	p. 4
Informations municipales.....	p. 5
Urbanisme.....	p. 6
Bibliothèque.....	p. 7
Droits de l'enfant.....	p. 8
FADOQ.....	p. 9
Parrainage Civique.....	p. 9
Fabrique.....	p. 10 et 11
SARCA.....	p. 12
Ramonage / cheminée.....	p. 13
MRC des Maskoutains.....	p. 14
Boisé de la Crête.....	p. 14
Régie Intermunicipale.....	p. 15
Nos professionnels.....	p. 15 à 19
Guignolée 2020.....	p. 20

Tous vos articles
devront nous parvenir pour
le premier jour de chaque mois
avant 11 h
par courriel au
recep@st-dominique.ca



www.st-dominique.ca



la collecte

*Merci
énormément*
aux donateurs qui ont
participé à la Collecte de sang
du 28 octobre,
en ces temps de Covid 19.

**UN BEAU GESTE
QUI FAIT UNE
GRANDE DIFFÉRENCE.**

DONNEZ DU SANG. DONNEZ LA VIE.





Maire



Robert HOULE
- Régie des déchets
- Substitut OMH

District no 1



Hugo MC DERMOTT
- Comité des citoyens
(Carrières Saint-Dominique)
- Comité de la Crête

District no 2



Stéphanie LAMBERT
- Bibliothèque

District no 3



Marie-Josée BEAUGARD
- OMH
(Office municipal d'habitation)

District no 4



Jean-François MORIN
- CCL
(Comité consultatif des loisirs)
- Substitut Régie des déchets

District no 5



Lise BACHAND
- CCU
(Comité consultatif
d'urbanisme)

District no 6



Vincent PERRON
- Service incendie
- Substitut CCU

Administration

450 774-9939

Secrétaire-réceptionniste

Louise Goulet poste 221

Adjointe administrative

Geneviève Phaneuf poste 230

Service d'inspection

Eddy Perez poste 222
(Disponible les lundis, mardis et jeudis)

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Christine Massé poste 223

Technicienne comptable

Mélissa Lussier poste 224

Coordonnateur aux travaux publics et ressources matérielles et Directeur général adjoint

François Daudelin poste 225

Coordonnatrice des loisirs

Fanny St-Jean poste 226

Services publics

Service d'urgence 9 11

Bibliothèque Saint-Dominique 450 771-0256
Micheline Bousquet, responsable

Fabrique Saint-Dominique 450 773-0233

École de la Rocade 450 773-7223

SPAD (Société protectrice des animaux de Drummond) 1 855-472-5700
Contrôle animalier

AVIS AUX ORGANISMES

Nous vous rappelons qu'une page vous est réservée.
Veuillez donc nous faire parvenir vos articles le ou **avant le premier jour du mois, 11 h.**

Coordonnées

Bureau municipal : 467, rue Deslandes, Saint-Dominique (Québec) J0H 1L0
Téléphone : 450 774-9939 • Télécopieur : 450 774-1595 • www.st-dominique.ca
Heures d'ouverture : Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h



La Municipalité tient à vous aviser qu'elle ne se tient pas responsable des erreurs pouvant s'être glissées dans des textes reçus en format pdf qui lui sont fournis par nos organismes, comités et/ou associations externes.



Nos arrivages de Noël
SONT DISPONIBLE DÈS MAINTENANT EN MAGASIN.



**MEUBLES
BERNARD TANGUAY**

meublesbernardtanguay.com / 1-800-773-2327





Veillez prendre note que la version complète du procès-verbal est accessible à tous sur le site internet de la Municipalité au www.st-dominique.ca sous la rubrique Conseil municipal ou au bureau municipal, du lundi au jeudi inclusivement de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Dominique, tenue le 3 novembre 2020, à 20 h.

En raison de la pandémie et des conditions sanitaires, la séance ordinaire du conseil se déroule par visio-conférence. La publication des délibérations sera sur le site internet.

CONSEIL

- > D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2020.
- > Le conseil municipal approuve les salaires payés au montant de 35 483,22 \$, les comptes payés au montant de 378 608,93 \$ et autorise les paiements des comptes à payer présentés ce 3 novembre 2020 au montant de 3 154,32 \$ le tout avec dispense de lecture de la liste, une copie ayant été distribuée à chacun de ses membres avant la tenue des présentes et tous déclarent en avoir pris connaissance.
- > Le conseil donne suite à la demande de dérogation mineure 2020-03 afin d'autoriser la démolition du bâtiment sis au 1233-1235, rue Principale.
- > Le conseil autorise pour 2021 le renouvellement du contrat d'assurance collective souscrit par la Fédération québécoise des municipalités auprès de l'assureur La Capitale.
- > Le conseil mandate madame Mylène Charpentier, architecte, pour les prochaines étapes du déménagement des bureaux municipaux au 1199 rue Principale, le tout selon l'offre de services #2 préparé le 22 octobre 2020.
- > Concernant l'entente intitulé *Entente intermunicipale en délégation de compétence concernant l'application des dispositions spécifiques relatives aux rives des cours d'eau des municipalités sur leur territoire correspondant aux aires d'affectation agricole et création d'un service régional d'inspection et d'accompagnement des bandes riveraines - 2021-2026*, **le vote est demandé par le conseiller Vincent Perron**

Contre : Madame Lise Bachand, Messieurs Vincent Perron et Robert Houle.

Pour : Mesdames Marie-Josée Beaugard, Stéphanie Lambert, Messieurs Hugo Mc Dermott et Jean-François Morin.

La résolution a été adoptée à la majorité. Le conseil adhère à l'entente ci-haut et autorise le conseiller Jean-François Morin et la directrice générale et secrétaire-trésorière Christine Massé à signer ladite entente pour et au nom de la municipalité, **puisque le maire Robert Houle et le pro-maire Vincent Perron refusent de signer ladite entente.**

- > Le conseil autorise l'achat d'abrasifs auprès de Carrières St-Dominique Ltée, le tout tel que mentionné à la liste de prix en vigueur le 1^{er} octobre 2020, au coût de 45,64 \$ la tonne métrique.

- > Le conseil demande d'informer le Club de Motoneige du Centre de la Montérégie inc. que la municipalité de Saint-Dominique assure la signalisation de la traverse du sentier dans le rang 7 entre les numéros civiques 1061 et 1077, le tout conformément au Code de la sécurité routière.
- > Le conseil mandate Biovet inc. pour les contrats d'analyse des eaux usées et eau potable, pour les trois prochaines années le tout tel que mentionné à la soumission 2020-EAU026.
- > Le conseil autorise la demande du service des incendies pour l'achat de 6 appareils respiratoires, 7 habits de combat, 10 chapeaux, 3 radios portatifs, 10 longueurs de boyaux 4 pouces, 2 lances et 2 lampes pour un montant de 72 843,25 \$ plus taxes.
- > Le conseil autorise l'adoption d'une politique de nétiquette visant entre autres à se dégager de tout problème technique et de toute affirmation inappropriée qui pourrait être tenue par des tiers sur la page Facebook de la municipalité. La municipalité se réserve le droit de supprimer un commentaire, bannir un utilisateur ou modifier sa nétiquette en tout temps et ce, sans avertissement au préalable.

LÉGISLATION

- > Avis de motion – Projet de règlement 2020-367 concernant l'enlèvement des résidus domestiques dans les limites de la municipalité.
- > Avis de motion – Projet de règlement 2020-368 concernant l'enlèvement des matières organiques dans les limites de la municipalité.
- > Avis de motion – Projet de règlement 2020-369 concernant l'enlèvement des matières recyclables dans les limites de la municipalité.

FINANCES

- > Dépôt des états comparatifs
- > Dépôt du sommaire du rôle de l'évaluation foncière

DIVERS

Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires de 5 membres du conseil dont Hugo Mc Dermott, Stéphanie Lambert, Marie-Josée Beaugard, Jean-François Morin et Lise Bachand.

Sous réserve du libellé final lors de l'adoption du procès-verbal par le Conseil.

Prendre note que le procès-verbal d'une séance n'est adopté qu'à la séance suivante du Conseil. Conséquemment, le procès-verbal n'est disponible en ligne que lors de son adoption.



STATIONNEMENT DE NUIT

du 1^{er} novembre
au 31 mars

**Interdiction de
stationner tout véhicule
sur la voie publique
entre minuit et 7 h**

(Règlement 2018-334)

*Ce règlement est applicable
par la Sûreté du Québec.*



DÉNEIGEMENT

Règlement G-200 applicable par la Sûreté du Québec

Article 17 – Dépôt de neige, glace, sable, terre ou objet quelconque

Il est interdit à toute personne, à l'exception des officiers ou commettants municipaux, de jeter, déposer, lancer ou de permettre que soit jeté, déposé ou lancé de la neige, de la glace, du sable, de la terre, du gazon, des branches, des débris, des déchets, du fumier ou tout objet quelconque sur un terrain privé ou sur la voie publique ou dans un endroit public, y compris les terrains appartenant à la municipalité, sans avoir préalablement obtenu la permission du propriétaire de l'endroit.

Nous demandons votre collaboration afin de :

- Ne pas placer vos bacs, votre véhicule ou votre boîte aux lettres trop près de la voie publique.



ENTRÉE CHARRETIÈRE ET AIRE DE STATIONNEMENT

La largeur d'une entrée charretière est de 7 mètres maximum pour un usage résidentiel. Celle-ci constitue le lien entre l'emprise de rue et la propriété privée pour l'accès des véhicules.

Dans la cour avant, une case de stationnement ne peut pas être implantée à une distance inférieure à 1,50 mètre de l'emprise de rue. En tout temps, une distance minimale de 0,60 mètre doit être respectée entre une case de stationnement et une limite de terrain.

Un permis est nécessaire pour tous travaux reliés à l'aménagement des aires de stationnement et entrée charretière. N'hésitez pas à communiquer avec l'inspecteur en bâtiment pour toutes questions ou pour obtenir un permis avant d'entreprendre des travaux.



Eddy Perez, inspecteur en bâtiment
450 774-9939 poste 222 adresse courriel : urba@st-dominique.ca

PROGRAMME D'AIDE-CONSEIL À LA RÉNOVATION PATRIMONIALE DE LA MRC DES MASKOUTAINS

Vous planifiez des travaux sur un bâtiment construit avant 1945? Vous désirez améliorer ou conserver sa valeur patrimoniale? La MRC des Maskoutains peut vous aider dans votre projet.

Une consultation gratuite avec un architecte spécialisé en patrimoine est offerte afin de vous aider à mieux cibler vos interventions.

Il peut s'agir de travaux mineurs comme le changement d'une fenêtre, d'une porte ou du revêtement extérieur, ou de travaux plus importants comme un agrandissement, l'ajout d'un étage, la construction d'une véranda ou d'un porche. Le programme comporte également un volet spécial pour les bâtiments agricoles de valeur patrimoniale exceptionnelle.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas communiquer avec Eddy Perez, inspecteur en bâtiment, au 450 774-9939 poste 222 ou l'adresse courriel suivante : urba@st-dominique.ca



COVID 19

ATTENTION!!! La bibliothèque n'est pas fermée...Nous offrons des PRÊTS SANS CONTACT, des sacs surprises(nous choisirons pour vous selon votre historique de prêts). Il est possible de demander des livres par le site internet simba2.crsbp.qc.ca (ce n'est pas si difficile), par téléphone 450 771-0256 ou par courriel : biblio@st-dominique.qc.ca.

Nous continuerons à acheter des nouveautés, elles seront affichées dans la fenêtre à côté de la chute aux livres. N'hésitez pas à demander si vous avez des livres qui vous intéressent nous ferons tout notre possible pour vous satisfaire. Au plaisir de vous servir encore.

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE :

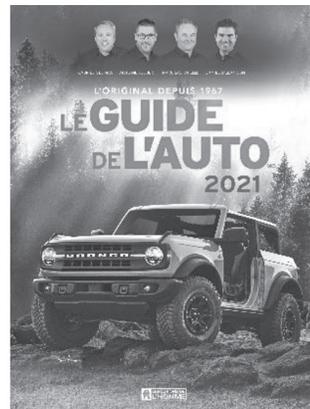
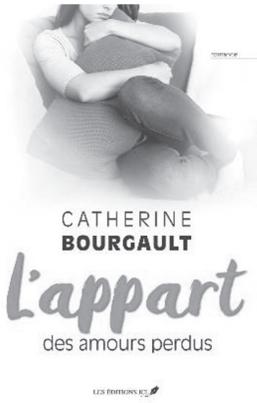
Mardi : 18 h 30 à 20 h 30 · Jeudi : 18 h 30 à 20 h 30 · Mercredi : 13 h 30 à 16 h

LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE, LE LAVAGE DES MAINS ET 1 PERSONNE À LA FOIS DANS LA BIBLIOTHÈQUE IL N'Y AURA PLUS DE CIRCULATION DANS LES RAYONS, JUSTE POUR PRENDRE VOS LIVRES.

Vous pourrez toujours réserver des livres par téléphone, courriel ou sur le site : simba2.crsbp.qc.ca

Les livres doivent être mis dans un sac lorsqu'ils sont retournés et mis dans la chute à livres.

NOUVEAUTÉS



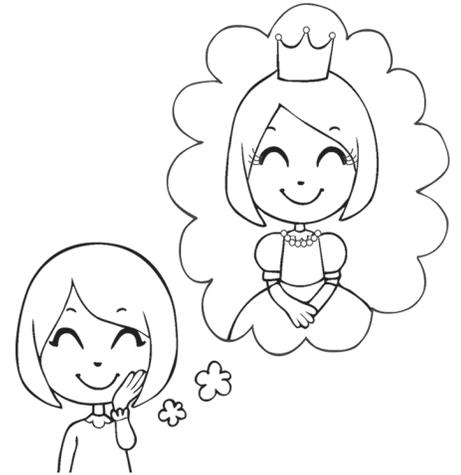


Soulignons la journée internationale des droits de l'enfant!

20 novembre 2020

Comme certaines municipalités nous aimerions souligner cette journée spéciale. Nous invitons les enfants à participer à un concours de dessin mettant de l'avant le droit des enfants de rêver et de garder espoir.

Faites-nous parvenir au bureau municipal un dessin représentant la chose que vous souhaitez faire après la pandémie. Une page sera ajoutée à notre site afin de mettre de l'avant le rêve de nos jeunes citoyens.





fadoq

Bonjour à tous,

Nous souhaitons à tous nos membres et à la population de très Joyeuses Fêtes!

On apprécierait beaucoup être avec vous tous pour célébrer encore cette année mais cette pandémie nous retient à la maison, isolés des nôtres et de tous ceux qu'on aime...

Nous profitons de l'occasion pour souhaiter un prompt rétablissement à toutes les personnes hospitalisées ainsi que nos sympathies à toutes les personnes affligées par un deuil.

La direction



À VENDRE

1 table de bois avec pattes pliantes 8' x 33po. x 2.1/2po.	40.00\$
3 tables de bois avec pattes pliantes 7' x 32po. x 3/4po.	15.00\$/un
8 chaises empilables en tissu avec appui-bras	3.00\$/un
25 chaises empilables en bois	2.00\$/un

Pour informations : contacter Mme Pauline Richer 450 774-4911

➤ PARRAINAGE CIVIQUE



SAMY AIME
VOYAGER, ALLER
AU PARC ET VOIR
DES SPECTACLES

CRÉATEUR D'AMITIÉ



PARRAINAGE
CIVIQUE
MRC D'ACTION ET
DES MASKOUTAINS

Devenez bénévoles auprès de Samy,
3 heures par mois qui brisent l'isolement
450-774-8758
parrainagecivique.org



**AU FIL DES JOURS...****BAPTISÉ DANS NOTRE PAROISSE, le 20 septembre 2020**

LÉO MARTIN, né le 23 mars 2020 à Saint-Hyacinthe, fils de Joël Martin et de Mélodie Béland. Parrain : Stéphane Berthiaume et marraine : Diane Boissellerie.

BAPTISÉE DANS NOTRE PAROISSE, le 26 septembre 2020

ALEXA BOISSEAU, née le 26 mars 2017 à Drummondville, fille de Jacques Boisseau et de Danièle Laplante. Parrain : Gabriel Boisseau et marraine : Mahira El Bakioui.

BAPTISÉS DANS NOTRE PAROISSE, le 18 octobre 2020

MALCOM DÉSORCY, né le 23 mars 2019, à Saint-Hyacinthe, fils de Jonathan Charpentier-Désorcy et de Stéphanie Rheault-Morin. Parrain : Daniel Junior Charpentier-Désorcy et marraine : Judith Ilmo.

MATHIS DÉSORCY, né le 9 mai 2020, à Saint-Hyacinthe, fils de Jordan Charpentier-Désorcy et de Caroline Leduc. Parrain : Sylvain Charest et marraine : Stéphanie Rheault-Morin.

BAPTISÉE DANS NOTRE PAROISSE, le 25 octobre 2020

ANAIS BEAUDRY, née le 25 décembre 2019, à Saint-Hyacinthe, fille de Pierre-Luc Beaudry et de Carol-Ann Ruel. Parrain : Michael Beauchemin et marraine : Amélie Beaudry.

À NOTRE PRIÈRE :

PIERRETTE VINCENT, décédée à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 27 août 2020, à l'âge de 70 ans, autrefois de St-Dominique. Elle était la fille de feu Lucien Vincent et de feu Éliane Vandal. Elle laisse dans le deuil ses enfants Raphaël Vincent-Langlois et Anthia Langlois-Vincent (Marc-Antoine Lemay), ses deux petits-enfants ainsi que le père de ses enfants Yvan Langlois, ses frères et sœurs : Mariette, André (Yolande Morel), Michel, Gilbert, ses neveux et nièces, autres parents et amis. Les funérailles ont été célébrées en l'église paroissiale de Saint-Dominique le 5 septembre 2020 suivies de l'inhumation au cimetière paroissial.

DUBOIS CHARLES-ANDRÉ, décédé à Rosemère, le 28 février 2020, à l'âge de 91 ans, après une vie bien remplie aux côtés de son épouse Huguette Leroux. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses trois enfants Robert (Monique), Michel-André et Susie (Richard), ses six petits-enfants, ses quatre arrière-petits-enfants, sa sœur Lucille (Léonide), sa belle-sœur Gilberte, plusieurs neveux et nièces. Monsieur Dubois a vécu sa petite enfance à Saint-Dominique dans l'immeuble où est maintenant situé le Marché Extra de St-Dominique. Il a été inhumé dans le cimetière de Saint-Dominique le 12 septembre dernier.

JEAN-PAUL LUSSIER, décédé le 10 octobre 2020, à l'Hôpital Honoré-Mercier, à l'âge de 82 ans, conjoint de Denise Chagnon. Outre sa conjointe, il laisse dans le deuil ses enfants : Sylvain (Josée), André (Linda), Bertrand (Amélie) et Marie-Josée (Mario); ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants, ses frères, ses beaux-frères, belles-sœurs ainsi que ses neveux, nièces, plusieurs parents et amis. Les funérailles ont été célébrées le 24 octobre en l'église de Saint-Dominique, suivies de l'inhumation au cimetière paroissial.



16 AVRIL 1918 – 14 OCTOBRE 2020

Père Raoul Lecavalier

À Saint-Hyacinthe, le 14 octobre 2020, le Père Raoul (Henri-Dominique) Lecavalier est décédé à l'Infirmierie du Séminaire de Saint-Hyacinthe, à l'âge de 102 ans et 6 mois. Né le 16 avril 1918, il était le fils de Raoul Lecavalier et de Léone Doré. En plus des membres de sa famille religieuse, il laisse dans le deuil sa belle-sœur, Linda Melillo, épouse de feu Jean Lecavalier, ainsi que des neveux et nièces. En 1990, il est assigné au Couvent Saint-Albert-le-Grand à Montréal avec permission de desservir notre paroisse. Il en assumera la responsabilité jusqu'au moment de sa retraite au Séminaire de Saint-Hyacinthe, le 5 octobre 2007, où il est décédé le 14 octobre 2020. En raison des circonstances actuelles exceptionnelles, la célébration des funérailles est reportée à une date ultérieure. La direction a été confiée à la Résidence funéraire Mongeau, 1115, Girouard ouest, Saint-Hyacinthe.



FÉLICITATIONS AUX MARIÉS :

ERIC MORISSETTE de Saint-Dominique, fils de Yvon Morissette et de Ghislaine Martel d'une part et **ANNIE LAVIGNE** de Saint-Dominique, fille de Réjean Lavigne et de Louise Lavallée d'autre part.
Leur mariage a été célébré dans notre paroisse, le 5 septembre 2020.

FOSSOYEUR

Réjean Poulain a accepté de remplacer Germain Labrecque pour s'occuper des inhumations (urnes et cercueils). Il assurera le suivi pour offrir aux familles les services dont elles ont besoin après le départ d'un être cher.

MERCI À GERMAIN LABRECQUE !

Il faisait ce travail depuis 9 ans. Il a offert aux personnes endeuillées toute son attention, son dévouement et son efficacité avec le plus grand respect.

CAMPAGNE DE FINANCEMENT POUR RAMASSER DE L'ARGENT POUR NOTRE ÉGLISE : COMMENT CONTRIBUER

1 - Soyez à l'honneur en faisant un don.

OR – Don de 1 000 \$ • ARGENT – Don de 500 \$ • BRONZE – Don de 200 \$

Vos noms se retrouveront sur un tableau qui sera placé dans l'église. Tout montant de 20 \$ et plus permet d'avoir un reçu d'impôt.

2 - Participez au tirage en achetant des billets à 20 \$ chacun.

Chaque billet vendu permet de payer un paquet de bardeaux pour la toiture de l'église.

Quinze pourcents du montant recueilli sera offert en prix et réparti ainsi :

1er prix : 10 % • 2e prix : 3 % • 3e prix : 2 %

Vous pouvez vous procurer des billets au presbytère ainsi qu'auprès des marguilliers, de votre curé, de Jean Dubreuil et chez Coiffe-Ongle-Diane. Plus vous participerez, plus vous aurez de chances de gagner. Un premier tirage aura lieu le 1^{er} décembre 2020.

Votre participation permet d'assurer l'avenir de notre paroisse.

ALERTE ZONE ROUGE ET LIEUX DE CULTE

Depuis le 16 octobre 2020, l'ensemble des paroisses du diocèse, sauf quelques exceptions dans la région de Granby/Cowansville, sont passées en zone d'alerte rouge en raison de la pandémie.

À partir de maintenant et jusqu'à la levée de cette alerte, les rassemblements dans les églises sont réduits à 25 personnes et on doit tenir un registre des présences. En conséquence, il devient évident que la sanctification du dimanche, « Jour du Seigneur », sera difficile pour les fidèles de nos communautés. À cet effet, Mgr l'Évêque me prie de vous communiquer l'information qui suit.

Durant le temps que dureront ces mesures, il sera possible de satisfaire au précepte dominical en participant à la messe célébrée le vendredi à 9h00. Le mardi à 9h00, vous pouvez également participer à la récitation du chapelet et à 9h20 à la célébration de la parole avec communion. À toutes les célébrations, vous êtes invités à verser votre offrande pour les besoins du culte divin et de la paroisse.

En nous communiquant ces orientations, Mgr l'Évêque tient à nous exprimer sa proximité pastorale et spirituelle à l'occasion de cette crise sanitaire qui afflige non seulement nos milieux mais l'ensemble de notre planète. À son invitation, prions le Cœur Immaculé de Marie, notre bienheureux Mgr Moreau et tous les saints patrons de nos paroisses de nous garder dans la tendresse de Dieu.

Chanoine Denis Lépine, chancelier

VENTE DE PARTAGE AU PROFIT DE LA FABRIQUE DE SAINT-DOMINIQUE

A cause de la pandémie, la vente de partage de novembre n'aura pas lieu. Nous vous invitons à surveiller les journaux locaux pour connaître la reprise de cette activité.



LE DOMAINE ADMINISTRATIF



Le milieu de l'emploi a dû s'adapter à beaucoup de changements en 2020. Peut-être avez-vous eu à vous ajuster et accomplir de nouvelles tâches administratives et informatiques à cause du télétravail? Il est possible que cette situation ait été positive et qu'elle vous ait fait découvrir des compétences que vous ne vous connaissiez pas! Si vous avez fait preuve d'une grande capacité d'adaptation et que vous avez été une référence pour vos collègues de travail, peut-être que les particularités du domaine de l'administration et de l'informatique pourraient vous intéresser.

Intérêts et compétences

Si vous avez un esprit d'analyse et aimez travailler selon des procédures établies, le domaine de l'administration peut convenir à vos intérêts et aptitudes. Dans un bureau, plusieurs postes avec une variété de tâches et de responsabilités peuvent convenir à votre profil. Que ce soit à l'accueil d'une grande entreprise jusqu'à la direction dans la fonction publique, l'administration est au cœur d'une organisation. Avec une même formation, de multiples milieux d'emploi peuvent s'offrir à vous.

Du DEP à l'université

Pour travailler dans un bureau, plusieurs possibilités de formations s'offrent à vous, de la formation professionnelle jusqu'à l'université. Pensons aux diplômes d'études professionnelles (DEP) en secrétariat, en comptabilité ou en soutien informatique. Il y a également les attestations d'études collégiales (AEC) en bureautique ou en finance et comptabilité informatisée par exemple. Renseignez-vous sur les préalables qu'exigent ces types de formations ; il est possible que vous les ayez déjà, ou qu'ils soient rapidement accessibles. Certaines de ces formations sont parfois enseignées à distance ou à temps partiel afin de convenir à vos horaires et responsabilités.

Les conseillers et conseillères des Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe sont disponibles, et ce gratuitement, pour vous accompagner dans ce processus. Avec le projet SARCA Mobile, une conseillère peut même vous rencontrer directement dans votre municipalité.

Communiquez avec Audrey, conseillère en information scolaire et professionnelle, pour des renseignements ou pour une rencontre.

Audrey Gatineau

audrey.gatineau@cssh.qc.ca • 450 773-8401, poste 6731



Audrey Gatineau Pro



SARCA

Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe

Québec





Le ramonage

Plus de 1 200 feux de cheminée surviennent en moyenne chaque année au Québec. Ils représentent une source potentielle d'incendie de bâtiment qui pourrait causer d'importantes pertes matérielles et humaines. Par conséquent, il est important de confier l'installation d'un nouvel appareil de chauffage à un professionnel du domaine. Il faut également s'assurer d'un entretien régulier de l'appareil et de ses composantes.

Pourquoi ramoner?

Le ramonage contribue à prévenir les incendies. Il permet aussi :

- De prévenir les intoxications au monoxyde de carbone en permettant une meilleure évacuation de la fumée et des gaz toxiques ou nocifs;
- D'éliminer la suie et les dépôts inflammables (créosote) qui se sont accumulés dans la cheminée;
- D'optimiser l'efficacité de l'appareil de chauffage et de permettre une économie de combustible;
- Au professionnel de ramonage de déceler la présence de bris ou de détérioration du système de chauffage et de ses composantes.



Un bon ramonage

Afin de procéder efficacement au ramonage, le professionnel devra intervenir autant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment. Il effectuera, entre autres, les tâches suivantes :

- Brosser la cheminée vigoureusement avec une brosse de grandeur adéquate;
- Vérifier l'état du système de chauffage en entier, nettoyer chacune de ses composantes, procéder à l'ajustement des pièces et vous faire part de tout bris ou anomalie;
- Vérifier les distances de dégagement autour de l'appareil ainsi que son installation générale.

Méfiez-vous d'un ramonage partiel qui n'inclut que le passage d'une brosse dans le conduit de la cheminée. Des interventions à l'intérieur du bâtiment devraient aussi être effectuées par un ramoneur professionnel et les résidus du ramonage devraient être retirés par celui-ci.

Pourquoi ramoner au printemps?

Les cheminées des appareils au bois doivent être ramonées au moins une fois par année, au printemps de préférence parce que :

- Les dépôts sont plus faciles à déloger à ce moment, puisqu'ils sont encore secs, tandis qu'ils deviennent de plus en plus humides et tenaces au cours de l'été;
- Cela laisse le temps au propriétaire d'effectuer les réparations nécessaires avant l'arrivée de la saison froide;
- Le ramonage effectué au printemps contribue à diminuer les refoulements d'odeurs et de particules fines dans la maison durant la saison estivale alors que les courants d'air peuvent causer une inversion de tirage dans la cheminée.

Qu'est-ce que le créosote?

La créosote est un dépôt formé par la fumée résultant d'une combustion incomplète ou d'une mauvaise combustion du bois. Elle s'agrippe aux parois de la cheminée et est très inflammable. Seul un ramoneur professionnel peut l'éliminer efficacement.

Dénicher un ramoneur compétent

Le registre des détenteurs de licence de la Régie du bâtiment du Québec peut être consulté afin de trouver ou de vérifier certaines informations sur un entrepreneur.

Vous pouvez également vous informer auprès des différentes associations de l'industrie du chauffage.



Entreprises en régions en alerte maximale

LA MRC DES MASKOUTAINS ET SAINT-HYACINTHE TECHNOPOLE RENDENT UNE NOUVELLE AIDE DISPONIBLE

Saint-Hyacinthe, le 28 octobre 2020 – Les entreprises admissibles situées sur le territoire de la MRC des Maskoutains peuvent maintenant adresser une demande de soutien dans le cadre de la mesure *Aide aux entreprises en régions en alerte maximale (AERAM)*. Il s'agit d'un nouveau volet du programme *Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME)*, mis en place le printemps dernier par le Gouvernement du Québec. L'AERAM s'applique aux entreprises dont les activités ont été restreintes par les mesures applicables en zone rouge.

Modalités de l'aide

L'aide prend la forme d'un prêt pouvant atteindre un maximum de 50 000 \$. Jusqu'à 80 % de celle-ci pourra être convertie en aide non remboursable pour un maximum de 15 000 \$ par mois de fermeture. Ce pardon de prêt pourra être réclaté pour certains frais fixes pour la période de fermeture visée : les taxes municipales et scolaires, le loyer (la portion non couverte par un autre programme gouvernemental), les intérêts payés sur les prêts hypothécaires, les frais liés aux services publics (ex. : électricité et gaz), les assurances, les frais de télécommunication et les permis et les frais d'association (sauf ceux remboursés par d'autres programmes ou compensations, par exemple, la compensation versée aux titulaires d'un permis autorisant la vente d'alcool pour consommation sur place).

Pour être admissible, l'entreprise doit avoir cessé ses activités en tout ou en partie pour une période d'au moins 10 jours durant un même mois depuis le 1^{er} octobre 2020, et ce, conformément aux mesures décrétées par le Gouvernement du Québec. L'accessibilité à cette aide s'appliquera jusqu'au 23 novembre et subséquemment, en cas de prolongation de l'ordonnance de fermeture.

Critères d'admissibilité

Outre les critères énumérés précédemment, l'entreprise requérante doit être en activité depuis au moins un an et elle ne doit pas être placée sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies ou de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité.

De plus, elle doit avoir des besoins financiers en fonds de roulement de 50 000 \$ ou moins; être fermée temporairement, être susceptible de fermer ou montrer des signes avant-coureurs de fermeture.

Enfin, elle doit être dans un contexte de maintien, de consolidation ou de relance de ses activités et ne pas avoir déposé de demande au Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises (PACTE) d'Investissement Québec.

La MRC des Maskoutains et Saint-Hyacinthe Technopole rappellent aussi que des sommes sont toujours disponibles au programme *Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises*. Celui-ci s'adresse, selon certains critères, à toutes les entreprises dont les liquidités sont affectées par les effets de la pandémie, qu'elles soient visées ou non par un décret de fermeture.

Toute l'information concernant les critères d'admissibilité et le dépôt d'une demande dans le cadre de ce programme est disponible sur le site Internet de la MRC des Maskoutains ainsi que sur celui de Saint-Hyacinthe Technopole.



Publie ton **selfie** avec un Père-Noël
ou une ardoise de Noël
sur la page du Boisé de la Crête
**entre le 5 décembre 2020
et le 10 janvier 2021**
et cours la chance de gagner
un prix de participation!

Les prix seront dévoilés
lors du lancement de l'événement
le 5 décembre 2020.



RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Acton et des Maskoutains



Fermeture des écocentres pour l'hiver

29 NOVEMBRE 2020

À MOINS QUE LES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES
FORCENT UNE FERMETURE HÂTIVE

*C'est le temps d'en profiter pour
apporter vos résidus de construction,
peintures, huiles, pneus déjantés,
bois, matériel électronique, etc.*

POUR PLUS D'INFORMATIONS,
VISITEZ LE SITE INTERNET: WWW.RIAM.QUEBEC
OU CONTACTEZ-NOUS AU 450 774-2350

Nos professionnels

Les **Conteneurs Maskoutains Inc.**
LOCATION DE CONTENEURS DE 12 À 40 VERGES
DÉMOLITION • RÉNOVATION • CONSTRUCTION



*Daniel Beauregard, prop.
Serge Richer, prop.*

T. : 450 768-7030 • lesconteneursmaskoutains@gmail.com
845, rue Principale, St-Dominique, QC J0H 1L0

Clinique d'Orthothérapie Serge Arpin

- Massothérapie
- Kinésithérapie
- Orthothérapie

450 774-7601

418, rue Girouard
Saint-Dominique (Québec) J0H 1L0



Membre
Réseau des
massothérapeutes
professionnels
du Québec



POMPAGE

St-Pie



- Service de vacuum
- Nettoyage pluvial et fosses septiques
- Curage par hydropression de tuyaux
- Inspection de conduits sous-terrain par télécamera
- Vente de drains et ponceaux 6 à 96 pouces
- Dépositaire Écoflo
- Vente Bionest
- Vente de fosse septique
- Drainage
- Service d'ingénieur

Ecoflo HYDRO-KINETIC® **BIONEST**
Installation septique écologique Incorporé à l'environnement™

450 772-5525 • 450 772-5500

1757, Haut Rivière Nord, Saint-Pie



GARAGE B.M.L. inc.
Ronald Bilodeau
PROPRIÉTAIRE

MÉCANIQUE GÉNÉRALE
CAMIONS LOURDS - AUTOS
AIR CLIMATISÉ

450 773-1814
1106, Principale, Saint-Dominique, Qc J0H 1L0

Industries D.



Dany Labonté
dan.lab@idlltee.com

Tables hydrauliques industrielles
Équipements de levage sur mesure
Conception et fabrication
Ingénierie

Tél.: 450.771.2202
Cell.: 450.278.0147 - Fax : 450.773.2046
1178, Lussier, St-Dominique (Québec) Canada J0H 1L0



MÉNARD
DEPUIS 1911

Pain canadien - Fèves au lard - Pâtisseries françaises - Beignes
Chocolat belge - Gâteaux d'anniversaire - Méchoui

1206 rue Principale, Saint-Dominique. 450-773-3735
@ boul.menard@hotmail.com f. Boulangerie Ménard



Soudure
Maskoutaine

Daniel Beauregard, propriétaire
Tél./Fax: 450-774-2483
845, Principale, Saint-Dominique Qc J0H 1L0



www.coopauxpittssoins.com
450 771-0605

ainé(e)s proches-aidant(e)s être deux jeunes familles... **Nouveau**

Services d'aide à domicile
Tarifs réduits grâce au PEFSAD
(Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique)

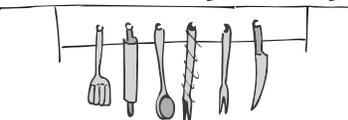


J.G. Daudelin inc.

Rénovations

C 450 278.7551
657, 7^e rang
C.P. 430
Saint-Dominique
Québec J0H 1L0

La
Boustifaille
traiteur



1040, rue Principale, Saint-Dominique (Qc) J0H 1L0
T. 450.774.3535 | F. 450.768.5486

Béton Mobile DALPÉ inc.
953 7e Rang, St-Dominique, Qué J0H 1L0
(450) 773-6682



www.betonmobiledalpe.com
Béton livré au compteur !



1625 Rue Saint-Antoine, Saint-Hyacinthe
450 250-0255

Accès>pharma
chez Walmart

Joanie Richard
Pharmacienne propriétaire
> Livraison gratuite dans votre secteur



5950, rue Martineau
Saint-Hyacinthe (Québec) J2R 2H6
T 450 796-4006 • F 450 796-4010
pharmacie.jrichard@accespharma.ca
www.accespharma.ca

AspirateurFR
RÉSIDENTIEL · COMMERCIAL · INDUSTRIEL
SERVICE À DOMICILE

DÉPOSITAIRE **DRAINVAC** **MIVAC** *Johnny VAC*

www.aspirateurfr.com
450 502-7349
info@aspirateurfr.com

RBQ: 5729-5388-01

LES CARRIÈRES DE
ST dominique L.TÉE

CLAUDE DUPUIS
Directeur général

BÉTON • BÉTON BCR • PIERRE CONCASSÉ • SABLE • CHAUX

700, rue Principale
Saint-Dominique (Québec)
JOH 1L0
claude.dupuis@carrieresstdominique.com

Bur.: 450 774-2591 poste 243
Sans frais : 1 888 774-2591
Cell.: 450 888-1110
Fax: 450 773-9447

Detaillant autorisé
SERRUPRO

Centre de
Rénovation
A.L.

2740, Boul. Laurier Est
Saint-Hyacinthe (QC) J2R 1P8

T 450 778-2200
T 450 773-3408 | F 450 773-9753

RBQ 2310-0340-16

CORONAPRO CA
ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION

Après le confinement...
la vie continue!

**ALIMENTS CRUS
POUR CHIENS & CHATS**

COMPLET - SANS PRÉPARATION
100% NATUREL

Permis MAPAQ • Certifiés HACCP • Normes A.A.F.C.O.

LIVRAISON GRATUITE

Distributeur des
**ALIMENTS CRUS
GRENIER**

Pour la région de St-Hyacinthe
514 776-9396
312, Bas de la rivière, Saint-Pie JOH 1W0

C.P. 405, Saint-Dominique (Québec) JOH 1L0
450 513-0468
coronaire.ca@gmail.com

Visitez notre boutique en ligne
WWW.CORONAPRO.CA



DONALD BERGERON
Services financiers Donald Bergeron Inc.
Conseiller en sécurité financière
Représentant en épargne collective
www.donaldbergeron.ca
SF : 1 866 798-2948

SFL Gestion de patrimoine
Partenaire de Desjardins
29, rue du Couvent, Saint-Simon, QC JOH 1Y0
T : 450 798-2948 | F : 450 798-2566
www.sfl.com



Partenaire de Desjardins

La marque Desjardins est une marque de commerce propriété de la Fédération des caisses Desjardins du Québec utilisée sous licence. SFL est un nom d'affaires de Desjardins Sécurité financière Investissements Inc., un cabinet de services financiers.

DÉNEIGEMENT **ALEXANDRE DAM**

PRÊTS POUR L'HIVER?

**Demandez une soumission
ou réservez votre déneigement**

(450) 223-4894

**Offrez-vous la tranquillité d'esprit cet hiver:
amusez-vous au lieu de pelleter!**



SERVICE FIABLE 24 / 24 • 7 JOURS

- Plusieurs tracteurs disponibles afin d'assurer le meilleur service
- Passages réguliers et retouches finales lors des grosses tempêtes pour garantir l'accès à votre cours

DUBREUIL



DÉNEIGEMENT DUBREUIL

Résidentiel | Commercial

Équipements spécialisés pour le service résidentiel

Contactez Dominique Dubreuil

450 278-7178

POUR UN SERVICE **RAPIDE**
ET **EFFICACE!**

450

278-7178

SOUSSION GRATUITE



GUIGNOLÉE 2020 DIFFÉREMMENT CETTE ANNÉE

Afin de protéger notre village, ainsi que tous les bénévoles présents année après année, à notre belle journée de la Guignolée, en cette année plus que particulière nous favoriserons les,

DONS EN ARGENT seulement.

De cette façon, le comité d'entraide aura la possibilité de continuer à aider toutes les personnes dans le besoin, en cette période des fêtes mais également tout au long de l'année.

Voici les endroits où vous pouvez déposer vos dons en argent:

- * La Boustifaille
- * Volailles Grains Dorés
- * Chez Lily, Location St-Dominique
- * Boulangerie Ménard
- * Dépanneur St-Dominique
- * École de La Rocade

-Le geste et l'intention sont plus importants que la valeur du don-
-Solidarité Entraide Générosité-

Il n'y aura donc pas de journée de livraison de paniers, par contre, le comité d'entraide est toujours là pour vous aider.

Vous passez un moment difficile, vous avez besoin d'aide, appelez-nous.

Martine 514-773-1230
Patrick 514-970-1230
Erick 450-501-1770